

A

(N° 119.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la pétition du sieur Antoine-Jérôme De Biber.

MESSIEURS,

Il résulte de l'extrait de l'acte de naissance du suppliant qu'il est né à Thionville (France), le 9 août 1818, d'une famille originaire de Luxembourg.

L'extrait du registre-matricule du 6^e régiment d'infanterie dans lequel il sert aujourd'hui en qualité de sous-lieutenant, établit qu'il s'est enrôlé volontairement, le 1^{er} juillet 1832; qu'il a été successivement caporal, fourrier et sergent-major, et que le 15 juin 1838, il a été nommé aux fonctions qu'il remplit au régiment précité.

Les chefs du pétitionnaire déclarent qu'ils n'ont qu'à se louer de sa conduite, de son zèle et de ses capacités, et appuient vivement sa demande en naturalisation ordinaire.

Les autorités consultées sont d'avis que cette demande mérite d'être favorablement accueillie.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

DU BUS AÎNÉ.